



Association **Art'déchets**  
07500 Guilherand-Granges

## **Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 novembre 2019**

Présents : 27 adhérents dont les 3 membres du Bureau

- Madleen JARNIAC, présidente
- Sylvain BOURGOIN, secrétaire
- Annick MICHEL, trésorière

Excusée et représentée : association YAPLUKA.

En fin de séance, présence de Jany RIFFARD, conseillère municipale et adhérente.

### **Ordre du jour :**

#### **1/ Rapport moral :**

Après un mot d'accueil, la présidente fait un bref rappel historique. L'association Art'déchets a été fondée par les 3 membres du Bureau actuel le 9 juin 2018, suite à une volonté commune de limiter le gaspillage de nos biodéchets dans la collecte des ordures ménagères.

En effet, les biodéchets représentent 36% des ordures ménagères des Français alors qu'ils peuvent facilement être recyclés et transformés en compost, un engrais naturel.

Le but de notre association est donc de créer des lieux de compostage citoyen pour la collecte des biodéchets, mais aussi pour favoriser des rencontres et des échanges entre les habitants.

Pour cela, nous avons monté notre projet en étroite collaboration avec Jany RIFFARD, conseillère municipale en charge de l'environnement, et Marion BONNEAU, maître-composteur, qui gère le compostage de la cuisine centrale et des écoles primaires de notre commune.

En mars 2019, l'association Art'déchets a signé une convention « relative à l'implantation et à la gestion de composteurs sur la commune de Guilherand-Granges » avec madame la maire Sylvie GAUCHER. Par cette convention, Art'déchets s'engage à assurer la gestion des sites de compostages (permanences, relations avec les habitants, formation des adhérents, contrôle des dépôts et distribution du compost) et la mairie s'engage à l'achat des composteurs, leur installation sur un espace public dont elle assure l'entretien, la fourniture régulière de broyat et la formation des responsables du site. De plus, chaque fois que cela s'est révélé nécessaire, Art'déchets a bénéficié de l'aide du service Communication de la mairie (panneaux d'information, affiches et flyers, notamment pour la tenue de stands lors de manifestations publiques). Remerciements à Sandy SAINT-CIERGE, responsable du service, et à tous les membres de son équipe.

Notre association compte 52 adhérents à ce jour.

#### **2/ Rapport d'activité :**

Implanté sur le square situé au carrefour des rues Appolo XI et du Languedoc, le 1<sup>er</sup> site de compostage citoyen a été inauguré officiellement le samedi 13 avril 2019 par les membres du Bureau et madame Sylvie GAUCHER, maire de Guilherand-Granges, et en présence de nombreux habitants du quartier.

Tous les habitants peuvent déposer gratuitement leurs déchets organiques lors des permanences assurées par l'association (2 permanences par semaine durant la période estivale, et une seule à partir du changement d'heure pour la période hivernale), Il est évident qu'en cas de mauvais temps les permanences ne peuvent pas être assurées. Nous avons à ce jour 11 volontaires pour tenir les permanences.

Pour accéder aux composteurs en dehors des permanences, il faut adhérer à l'association (5€ par année civile). Cette adhésion offre : un seau gratuit pour le transport des biodéchets (selon les stocks disponibles), une formation à une gestion contrôlée des dépôts organiques, l'accès libre aux bacs de dépôts, et la distribution de compost arrivé à maturation.

Quatre sessions de formation des adhérents ont été assurées par Marion BONNEAU, maître-composteur de la commune. Dès l'année 2020, elle n'en réalisera plus que 2 par an (lors des opérations « Bords du Rhône » organisées par la mairie au début du printemps et de l'automne). La formation régulière des adhérents sera désormais assurée par les adhérents eux-mêmes, lors des permanences. Il est évident que la qualité du compost distribué dépend de la qualité des dépôts.

En 6 mois de fonctionnement, nous pouvons estimer que plus de 2 tonnes de biodéchets ont été déposées sur notre site. En volume, cela correspond à 10 poubelles de 300 litres détournées de la collecte traditionnelle.

Quatre transferts de bacs ont été effectués et nous ont permis de contrôler la bonne décomposition des déchets. Certains transferts ont pu être réalisés lors des permanences du samedi matin, ce qui a permis aux personnes présentes de visualiser la décomposition et de repérer ce qui se décompose mal, suite à des dépôts approximatifs. L'association remercie tout particulièrement les adhérents Jean-Marc et Jean-Lou pour leur participation de ces transferts.

VOTE sur le rapport d'activité : POUR à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

### ***3/ Rapport financier :***

Pour notre association, les membres du Bureau ont choisi la banque du Crédit Mutuel de Guilhaumand-Granges. Réputée pour son aide aux associations, cette banque l'a confirmé en prenant à sa charge les frais d'inscription au Journal Officiel de Art'déchets (48,40€).

Lors de l'ouverture du compte, l'achat de parts sociales (15€) dans cette banque mutualiste a été financé par un don des 3 membres du Bureau.

A ce jour, 50 adhésions individuelles ont été encaissées, soit 250€ de crédit. Les achats et frais bancaires représentent un débit total de 43,56€. Le compte de notre association présente donc un solde positif de **206,44€**.

VOTE sur le rapport financier : POUR à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.

### ***4/ Adhésions pour l'année 2020 :***

L'appel à cotisation officiel pour 2020 se fera le 15 janvier et le code d'accès aux bacs sera changé le 1<sup>er</sup> mars. Les adhésions prises à partir de ce jour comptent pour l'année 2020. Le montant de la cotisation est maintenu à 5€. Les avantages liés à l'adhésion sont les mêmes qu'en 2019.

VOTE sur le montant de 5€ pour l'adhésion 2020 : POUR à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

### ***5/ Elargissement du Conseil d'administration :***

Le Conseil d'administration, actuellement composé des membres du Bureau, souhaite s'élargir à d'autres bonnes volontés. Quatre personnes se portent candidates :

Françoise DUMONT, Jean-Marc COSTE, Monique SURIN et Bernard ROUCHON

VOTE sur ces 4 candidatures : POUR à l'unanimité des adhérents présents et représentés.  
Conformément à l'article 13 de nos statuts, ces quatre membres sont élus pour 2 ans.

Jean-Marc COSTE se porte volontaire pour être le référent des bénévoles qui assurent les permanences. C'est donc lui qu'il faut contacter en cas de défection afin qu'il se charge de trouver un remplaçant. Christiane AGIER accepte d'élaborer le planning mensuel des permanences à partir de janvier 2020.

#### **6/ Election des membres du Bureau :**

Les trois membres du Bureau actuel (membres du Conseil d'administration car élus depuis 2018) se portent à nouveau candidats aux mêmes fonctions.

VOTE sur ces 3 candidatures aux fonctions du Bureau : POUR à l'unanimité des membres du Conseil d'administration.

#### **7/ Projets pour 2020 :**

Le projet essentiel est de créer au moins un autre site de compostage citoyen sur la commune. Trois sites possibles sont évoqués : le parc des Savines, le parc Clémenceau, les bords du Rhône (aux alentours de la piscine). Mais un site ne peut être mis en place que si une équipe de volontaires (au moins 3 personnes) garantit d'en tenir les permanences, surtout dans les premiers mois.

La question stratégique est donc de trouver cette équipe et, afin d'y parvenir, de diffuser l'information du projet de site à l'ensemble des habitants du quartier concerné. Une distribution de tracts « ciblant » le quartier est envisagée.

Pour une communication plus large sur la commune, plusieurs idées sont discutées et proposées, par voie d'affichage : à la Ressourcerie, à la Maison des associations, devant chaque école, chez les commerçants de proximité, et même sur le panneau d'affichage lumineux de la mairie...

Enfin, un projet de visite de la SYTRAD est abordé, pour tous les adhérents intéressés.

#### **8/ Questions diverses :**

Néant.

La séance se termine par un apéritif convivial.

**Madleen JARNIAC**  
Présidente

**Sylvain BOURGOIN**  
Vice-président, secrétaire

**Annick MICHEL**  
Trésorière